

**8361/14**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

---

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 17 avril 2014

---

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 17 avril 2014

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil modifiant la décision 2010/413/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran

**E 9303**





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 14 avril 2014  
(OR. en)**

**8361/14**

**LIMITE**

**PESC 353  
CONUN 77  
COMEM 61  
CONOP 34  
COARM 51  
FIN 268**

**ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS**

---

Objet: **DÉCISION DU CONSEIL modifiant la décision 2010/413/PESC concernant  
des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran**

---

**DÉCISION 2014/.../PESC DU CONSEIL**

**du**

**modifiant la décision 2010/413/PESC  
concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 29,

vu la décision 2010/413/PESC du Conseil du 26 juillet 2010 concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran<sup>1</sup>, et notamment son article 23,

---

<sup>1</sup> JO L 195 du 27.7.2010, p. 39.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 26 juillet 2010, le Conseil a adopté la décision 2010/413/PESC.
- (2) Dans l'arrêt qu'il a rendu le 12 novembre 2013 dans l'affaire T-552/12<sup>1</sup>, le Tribunal de l'Union européenne a annulé la décision 2012/635/PESC du Conseil<sup>2</sup> en ce qu'elle a inscrit le nom de North Drilling Company (NDC) sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives, qui figure à l'annexe II de la décision 2010/413/PESC.
- (3) Il convient de réinscrire North Drilling Company (NDC) sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives, sur la base d'un nouvel exposé des motifs.
- (4) Il convient de retirer une entité de la liste des personnes et entités faisant l'objet de mesures restrictives, qui figure à l'annexe II de la décision 2010/413/PESC.
- (5) La décision 2010/413/PESC devrait être modifiée en conséquence,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>1</sup> Arrêt du Tribunal du 12 novembre 2013 dans l'affaire T-552/12, North Drilling Co./Conseil, non encore publié au recueil.

<sup>2</sup> Décision 2012/635/PESC du Conseil du 15 octobre 2012 modifiant la décision 2010/413/PESC concernant des mesures restrictives à l'encontre de l'Iran (JO L 282 du 16.10.2012, p. 58).

*Article premier*

L'annexe II de la décision 2010/413/PESC est modifiée comme indiqué dans l'annexe de la présente décision.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ...

*Par le Conseil*

*Le président*

---

## ANNEXE

I. L'entité dont le nom est repris ci-après est insérée dans la liste figurant dans la partie I, section B (entités), de l'annexe II de la décision 2010/413/PESC:

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
118.	North Drilling Company (NDC)	N° 8 35th St. Alvand St. Argentine Sq.Téhéran Iran Tél.: (+98) 2188785083-8	North Drilling fournit un soutien financier au gouvernement iranien étant donné qu'elle appartient indirectement à la Fondation Mostazafan, entité parapublique de premier plan contrôlée par le gouvernement iranien. North Drilling est une importante entité du secteur de l'énergie, qui est une source substantielle de revenus pour le gouvernement iranien. Qui plus est, North Drilling a importé des équipements clés pour l'industrie du pétrole et du gaz, y compris des biens interdits. Dès lors, North Drilling fournit un soutien aux activités nucléaires de l'Iran posant un risque de prolifération.	JJ.MM.ANN ÉE*

---

\* JO: veuillez insérer la date de publication de la présente décision (st8361/14).

II. L'entité énumérée ci-après et l'entrée correspondante sont supprimées de la liste figurant à l'annexe II de la décision 2010/413/PESC:

Safa Nicu, alias "Safa Nicu Sepahan", "Safanco Company", "Safa Nicu Afghanistan Company", "Safa Al Noor Company" et "Safa Nicu Ltd Company".

---